

~~Cédric~~ ~~Teodor~~  
Adriane / au bouc à l'usage

Les changements apportés au texte de M. Kallin  
na ne laissent pas que d'infirmes l'hypothèse pro-  
posée d'une par lui sur la nature du monument.  
Si l'on supprime la mention supposée d'une sta-  
tue de l'empereur divinisé, on enlève un des argumens  
principaux en faveur du temple d'Hadrien. Si l'on  
considère d'autre part l'étendue de la lacune, on  
constate que rien ne suffit point à la remplir.

Colonnnes, architraves rectilignes et concaves peu-  
vent trouver leur emploi ailleurs que dans un édi-  
fice religieux, comme un temple; d'un temple de  
l'empereur Hadrien à Périnthe nous n'avons d'  
ailleurs aucun reste, aucun indice. On n'a pas  
pris assez garde que sur le rivage de la mer, non  
loin de la métropole, subsistent les traces d'un  
grand théâtre; que ce monument est entière-  
ment dépourvu de son architecture, que le trans-  
port des ruines étoit aisé, et que leur réemploi  
dans l'église est vraisemblable; que le prokèni-  
on romain admet l'alternance de parties droites

Dejlor. E. jnr.  
Hjnyge.  
1900  
Ley. 596.  
voir M. Seure.



## Cialpor Tepirda.

et courbes (5); que la dédicace d'une semblable. *Dejlör*  
 (5) voir les théâtres de Timogad (Cagnat et Ballu, *Timogad*, p. 161) et surtout ceux de Termessos et Sagalassos (Sanctorumsky, *Villes de Pamphylie et de Pisidie*, II, 1900 pl. XI-XIII-XXIX). [On remarquera cependant que les cavités sont ici trop étroites pour être placées au dessus des portes, comme dans ces *proskenia*, qu'elles répondraient mieux à des niches; que d'autre d'une semblable décoration à un dieu, à part l'inscription devant de toute nécessité occuper le milieu du monument devra être placée au dessus de la porte centrale et que par conséquent les parties saillantes au lieu d'occuper les entre-portes, seront placées en avant, et les parties saillantes au concaves dans l'intervalle en façon de niches. Il y a là une variante de quelque importance, et qui peut être objectée à l'hypothèse. Si l'on veut placer l'inscription dans l'intervalle des portes, elle se trouvera à droite ou à gauche dans une situation asymétrique, n'occupant pas le milieu de la scène; il faudra alors supposer en pondant un autre groupe de trois pierres, qui contiendrait par exemple l'énumération des travaux exécutés



Οἰκία τοῦ Θεοῦ.

20

décoration d'un dieu, à un empereur, au peuple, ou aux uns et aux autres ensemble, n'a rien de surprenant(1); que la formule est reproduite presque textuellement (au nom de l'empereur près) dans toutes ses parties, principales et accessoires, par une dédicace d'Asie Mineure, qui porte encore en toutes lettres le mot ἀποκρίσιον(2)

et consacrés par le père ou un autre donateur; il n'en existe malheureusement pas trace. Si on partage l'inscription en trois fragments alternant avec les portes et dont un occupera le milieu, la distance des portes sera réduite à l'excès, les intervalles qui coupent l'inscription seront au contraire exagérés; de plus, on supprimera la porte principale qui est nécessairement sur l'axe du théâtre. Il faut réunir les trois blocs de la suite l'un de l'autre et de toute façon il paraît difficile de leur trouver dans le proskenion une place appropriée].

(1) Dédicaces des proskenia de Mylasa (BCH, V, p. 38), Calymna (Inscr. BSA, Mus., II, p. 231), Oropos (Dorpfeld, Ce. theater, p. 108, fig. 42 et pl. VI), et surtout Acaephiae (CIGS, I, 4149) qui réunit les mots ἀποκρίσιον et ἀρχαία.

(2) Patara, CIG, 4283: Ἀποκρίσιον καὶ ἀρχαία θεῶν Ἰσίου καὶ Ἰσίδης.

Εἰς τὸν Θεόν  
ἀποκρίσιον  
1900  
Σελ. 597  
ἰσοί. M. Seure.



## Θεῖον Θεῖον.

Je proposerais donc de remplacer ce mot dans la lecture—volon- Dylor  
taire ou accidentell(3)—de la ligne 2 du fragment 1 et d'attri- Eynr.  
buer au théâtre les blocs antiques de la métropole. Eynr.

Dans le théâtre—appelé quelquefois par erreur amphithéâtre 1900  
—se dressaient aux deux entrées de l'orchestre, aux deux extrémi- Ley. 597  
tés des gradins de la cavea, les bases des statues des empereurs Dio. viii. m. aure  
cletien et Maximien, et symétriquement dans l'hémicycle les  
statues des deux cœurs Constance et Galère (4). Au théâtre appor-  
tient aussi une liste de victoires remportées par un athlète  
aux Actia, aux Pythia de Périnthe, aux Hadriana Olympica de Cos-  
tique, qui était gravée sur la base de la statue de cet athlète (5).

(suivent les titres de l'empereur) ναὶ δεῖς Σεβαστῶν ναὶ τοῖς κα-  
λοῦσι δεῖς . . . Οὐσίλα Κο(ῖνον) Οὐσίλων Τελευτῶν Δυσίλων  
Προῖνα Ταλαπῆτ ἀρεθῶν ναὶ ναὶ Διῶν ναὶ τὸ ἀπορῶν οὐ  
καλοῦσι ναὶ οὐ καλοῦσι οὐ καλοῦσι ναὶ οὐ καλοῦσι . . . ναὶ τὸν ἐρατῶν  
ναὶ οὐκ ἔστι ναὶ τὸ ἐρατῶν ναὶ τὸ ἐρατῶν ναὶ τὸ ἐρατῶν  
(3) Il semble que l'espace soit, non pas effacé, mais net et vide de  
toute lettre, si peu explicable que la chose paraisse.

(4) Du mont-Hornolle, 74, ap, 9, 7.

(5) Ibid., 74. — Si Hadrien avait eu son temple à Périnthe,  
il aurait eu aussi sans doute ses Hadriana.



Θεάλγορ Τεπίδορ.

J'y rapporterais peut-être encore l'épithaphe métrique du jeune Doras, ravi dans sa fleur à la gloire promise (1), et peut-être aussi le décret en l'honneur d'un tragédien d'Athènes couronné à Périnthe (2).

Ces dix verset pièces composent à elles seules toutes nos connaissances sur la décoration du théâtre de cette ville et sur son histoire depuis l'époque grecque jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère; si la vieille métropole a été bâtie au VI<sup>e</sup> siècle, nous aurons aussi la date de la ruine du théâtre.

Θεάλγορ Τεπίδορ.

Ἐπιγραφή

1900

Σελ. 598.

ἰσο Μ. Σευρε.

(1) Ibid., 74<sup>e</sup>.

(2) Ibid., 74<sup>e</sup>.



## Cialpor Topirdou.

Les pierres 1 et 2 se suivent sans lacune, les lignes of-  
 front chacune, deux à deux, un sens complet; il n'y a  
 donc à gauche qu'une pierre et par suite autant à dro-  
 ite. En effet le nom de Sabina Augusta, Les titres d'ob-  
 mpius Eleutherius indiquent que l'on doit restituer  
 sur la pierre de droite les noms de l'empereur Hadrien,  
 auxquels la place suffit.

Si l'on se reporte aux croquis ci-joint de M. Laur ent  
 (fig. 1), on y distinguera aisément aux hachures les pierres  
 anciennes que renferme la métropole, savoir: 1° deux co-  
 lonnes à b noyées dans une maçonnerie de basse époque (1);  
 2° onze blocs réguliers (2) formant à droite et à gauche  
 dans les murailles deux assises symétriques de matériaux  
 semblables et semblablement décorés, (blocs A-k), les  
 uns masqués en totalité ou en partie, les autres tout

(1) On ne fait que les apercevoir, à travers des trous de la  
 maçonnerie; elles sont en marbre vert. A la forme des  
 piliers, qui ont été construits pour consolider la mé-  
 tropole, on pourrait supposer que les colonnes étaient  
 accouplées dans chaque contrefort.

(2) Ils ont une longueur égale de 2<sup>m</sup>.49.

Dylos  
 Ép. 1900  
 Sep. 594  
 in M. 1<sup>er</sup> tome.







29  
Célepor Tepirdor.

(AEI-I<sup>o</sup>—ligatures NH, NE, N) pour nous dispenser d'en donner un autre. Un croquis ~~corniche~~ représente le profil complet (fig. 4) du membre d'architecture; C est une corniche architravée, composée de: une architrave ionique à 3 faces (a bc), surmontée d'un cavet et d'un tore (de); trois bandeaux plats (f g h) en retrait l'un sur l'autre, celui du milieu double des autres; une doucine (i). Les faces abc sont séparées, ab par une tresse bc par des perles; les ornements sont: en d des rais de coeur, en g des rinceaux, en h des oves, en i des palmettes, séparées des oves par un chapelot de perles (3). L'inscription, en trois lignes, occupe les faces a b c.

La restitution de M. Kalinka est la suivante:

α [Mloucalopi kaloxpi Nopianū Sebadiū]—1—[N]p[er]ia[ri] uai  
E[ph]ep[er] uai Sabim Sebadiū—1 bis—[N] r[ev]ol[er]a D[er]u[n] [40]  
—2—[N]p[er]ia[ri] uai idox[er]ian Nopior

(3) La disposition et la décoration des moulures rappellent les corniches et architraves des théâtres asiatiques: Patara (Texier, *Asie Mineure*, pl. 184), Aspendos (*ibid.*, pl. 241), Termessos (Lanczkowski, *Pamphylie et Pisidie*, II, p. 101),



✂

24

Γράμμα Φερσίνδου  
Le théâtre de Périnthe Héradée.

M. Kalinka, dans ses notes sur Héradée (1), a de nouveau publié, après Dumont et Nordmann (2), l'inscription monumentale encastrée dans les murs de la vieille Métropole. Il en a donné un fac-simile plus exact que toutes les copies jusqu'ici connues, et il en a tenté une restitution plus complète que celles de ses prédécesseurs.

Après avoir passé moi-même cet automne à Héradée avec M. Laurent, qui a fait de cette église une étude particulière et en a relevé le plan, j'ai soigneusement observé, outre les divers morceaux de l'inscription, tous les fragments semblables d'architecture conservés dans la Métropole, et j'ai été conduit, soit à propos du texte de la dédicace, soit sur la nature du monument auquel elle appartenait, à des conclusions différentes de celles de M. Kalinka.

Son fac-simile (fig. 5-6) donne une suffisante idée de la distribution des lignes et de la forme des lettres

(1) Jahreshefte des oest. arch. Inst. in Wien, 1898, I. Beiblatt, p. 9, suiv.

(2) Dumont - Homolle, 69; cf. CIA 2021 = Le Bas, 1461; *ΕΦΣ*, II, p. 264 (Aristarchis); *AE MoE*, 1884, p. 215 (Nordmann).



Голгофъ Периодъ.

à fait dégagés ;

3° trois pierres de dimensions presque identiques (3), décorées des mêmes moulures et motifs, mais dont la face antérieure est entaillée et concave, au dessus des ouvertures qui unissent le narthex à l'église.

Une quatrième, toute semblable, existe dans le voisinage de l'église Saint Georges.

Les pierres B et C répondent respectivement à 2 et 1; il en résulte que la pierre A, dont l'extrémité droite est seule visible, mais qui subsiste en entier derrière le pilier a, et qui porte les lettres H - AT est de toute nécessité le bloc initial de l'inscription, et que par conséquent M. Kalinka a eu tort d'insérer ces lettres comme un fragment isolé entre les fragments 1 et 2.

Je lis d'ailleurs :

H

AT

Donc les mots *hi rouslepa Dymulpi*, qui ne se justifient pas d'ailleurs, en ce qui concerne Sabina, par des exemples d'un semblable titre, ne pourraient être conservés.

Συλιὸς Ἐγν.  
Ἰσχυροπαρίας  
1900

Σελ. 594-5.  
ἰσο' Μ. Τεμε.

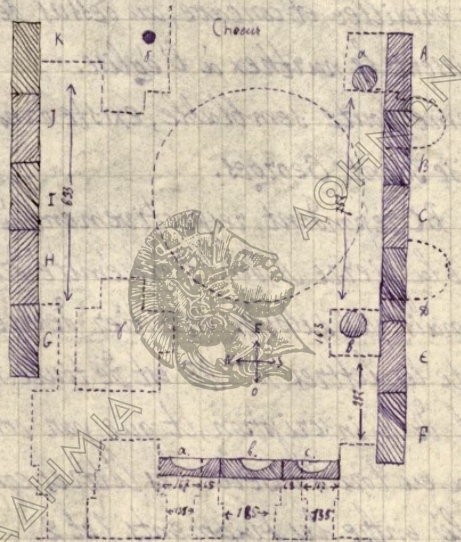


## Célepor Teperidos.

On effacera de même les mots *oir hi dion* *Deoi kaisapos*,  
et par ce

*Deior*  
*Ej-Hyng.*  
1900

*Seq. 595*  
*no. 1. Ka. 4E*



Voxthex. Schelle 1:200

que le déplacement du bloc leur enlève toute raison  
d'être et parce que la présence du mot *oir* avant *Lois*  
*ajajpacar* rend fort invraisemblable la répétition de  
ce mot. Aussi bien, la formule *Deoi kaisapos* ne me pa-  
raît satisfaisante ni pour *Ka* drien qui vivant, n'est  
point encore ditus *Deoi*, ni pour aucun autre em pe



Οεάλγορ Τεπίροδω.

zeur, en raison de son vague.

J'en suis pas non plus d'accord avec M. Kalinka à propos de la date. Le monument dont nous avons la dédicace serait, d'après lui, un temple de j'empe-  
reur et aurait été consacré lorsqu'Hadrien passa par Périnthe en se rendant de Bithynie en Dacie, pour combattre les Roxolans, c'est à dire en l'automne 117/118.

Le titre d'Augusta (Sebarin) ne fut conféré officiellement à l'impératrice Sabine qu'en 128(2), et, si en qu'on le relève déjà dans des monuments antérieurs, rien ne prouve qu'on doive à Périnthe le reporter beaucoup plus haut.

Or la restitution est elle-même affectée pour ce changement de date. Restituer le nom d'un magistrat sur le simple indice d'un prénom aussi répandu que Publius est déjà une témérité; énumérer tout au long dans une formule chronologique toute la série des noms

(1) Dürz, Reisen, p. 17-18; Coysau, Chronologie, p. 189.

(2) Schiller Gesch. der röm. Kaiserzeit, II, p. 624, n. 11 — Coysau, Chronol., p. 198. — On devrait alors renoncer à établir un rapport entre cette dédicace et un séjour d'Hadrien

Τεπίροδω  
Αγροπολις  
1900

Lej. 596.  
voir M. Jouve.



## Дејлор Тегирдов.

du gouverneur est contraire aux usages de l'épigraphie thrace et pourrait-on dire au style officiel du protocole. Si l'on ajoute que Juventius Celsus, personnage considérable, jurisconsulte éminent, homme en faveur auprès du prince, qui fut deux fois consul (3), était en Thrace avant 114 (4), on aura peine à imaginer pour lui un gouvernement très prolongé et qui ressemblerait beaucoup à un exil, d'autant qu'aucune circonstance locale ne justifiait un si long maintien. Mais effaçons donc également de la restitution de M. Tactenka Tardentov Kijov, ulj.

Jyllor  
Ej. Arny.  
1900  
Lij. 596.  
vov. M. K. re.

en Thrace (voyages en 118, 124 et 125); mais, parmi cette masse énorme de monuments consacrés à l'empereur dans tout le monde romain, c'est la grande majorité qui furent inaugurés en son absence.

(3) La seconde fois en 129. — sur sa carrière et son rôle comme jurisconsulte, voir Jettou, *Prætopographia*, II, p. 255, n° 590.

(4) Monnaie de Périnthe. — Trajan n'y porte pas encore le titre de Parthicus.